

# ViaTrajectoire en Auvergne-Rhône-Alpes

## Présentation de l'espace *Médecins Libéraux*

### ***En quoi consiste ViaTrajectoire ?***

ViaTrajectoire est un portail d'orientation **public, gratuit et sécurisé**, déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), conforme aux préconisations des lois et décrets qui régissent le champ des domaines sanitaire et médicosocial. Les informations sont stockées dans une **base de données sécurisée**, et exploitées sur une **plateforme d'hébergement des données de santé** qui est agréée par l'ASIP Santé.

**Accessible directement sur Internet**, l'espace *Médecins Libéraux* de ViaTrajectoire permet d'orienter vos patients vers :

- Les services de **soins de suite et de réadaptation (SSR)**, **l'hospitalisation à domicile (HAD)** ou encore les **unités de soins palliatifs**.
- Les différents types d'établissement d'hébergement pour personnes âgées : **EHPAD, Résidences autonomie, Unités de soins longue durée (USLD)**.
- Les **Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO)** dès qu'un trouble du neuro-développement chez un enfant de moins de 6 ans est suspecté.

### ***L'orientation en hébergement pour personnes âgées***

ViaTrajectoire Grand-Âge est un outil commun, ouvert aux **usagers et à leurs familles**, aux **médecins traitants**, ainsi qu'aux **professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux**.

Il facilite la démarche d'inscription en établissement d'hébergement pour personnes âgées, pour les usagers et les professionnels, à l'aide d'un **formulaire de demande d'admission informatisé**. Le dossier **ViaTrajectoire respecte le format du dossier national unique** (cerfa n°14732\*3) et est organisé en trois volets : administratif, médical et autonomie.

En tant que médecin traitant, ViaTrajectoire vous permet de **gérer rapidement et électroniquement les dossiers de demande d'admission de vos patients âgés**, qui sont à la recherche d'une solution d'hébergement.

Le dossier ViaTrajectoire **remplace le dossier papier** et peut éventuellement être imprimé au format du dossier national unique réglementaire.

### ***L'orientation en SSR, HAD, Soins Palliatifs***

Vous souhaitez orienter vos patient vers un **établissement de soins de suite et de réadaptation, hospitalisation à domicile** ou en **soins palliatifs** ? Les structures que vous souhaitez contacter vous demanderont probablement d'effectuer la prescription en utilisant ViaTrajectoire.

Ils recevront ainsi un dossier en ligne, qui peut être mis à jour en temps réel. Pour vous c'est l'assurance d'orienter votre patient vers la structure la plus adaptée à ses besoins.

## L'orientation vers les Plateformes d'Orientation et de Coordination (PCO)

Vous suspectez chez un de vos patients de moins de 6 ans, un trouble de neuro-développement. Vous pouvez remplir la grille de repérage en ligne dans ViaTrajectoire, et l'adresser à la PCO du secteur pour initier le parcours de prise en charge.

*Nota : pour plus d'informations vous pouvez consulter le décret 2018-1297 du 28 décembre 2018 relatif au parcours de bilan et intervention précoce pour les troubles du neuro-développement.*

Vous pouvez à tout moment vous connecter au site web ViaTrajectoire en utilisant votre carte CPS ([www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)) ou passer par l'application MonSisra ([www.monsisra.fr](http://www.monsisra.fr)).

*Nota : Pour plus d'informations sur la connexion à ViaTrajectoire, consultez le **Guide de connexion à l'espace médecin libéral***

Une fois connecté à votre espace, vous accéderez directement aux dossiers de vos patients et pourrez ainsi :

- **créer un dossier d'orientation** et suivre l'avancement des dossiers (réponses des établissements / plateformes contactés, admission effective ou prise en charge de votre patient...)
- **consulter les dossiers de vos patients** : dossiers préalablement créés en ligne, soit par vous-même, soit par un professionnel de santé (à l'occasion de l'hospitalisation de votre patient), soit par votre patient ou par son aidant, soit par un acteur médico-social (accompagnant votre patient dans sa démarche)
- **renseigner, modifier ou actualiser** les informations présentes dans le dossier

### Quels avantages pour les professionnels concernés ?

ViaTrajectoire est un outil informatique à la fois simple d'utilisation et performant, qui présente de nombreux avantages :

- ☑ un **gain de temps** dans le renseignement et l'actualisation du dossier de demande d'admission, grâce à l'utilisation d'un dossier dématérialisé, **accessible en temps réel**
- ☑ un **accès web sécurisé** par carte CPS pour les médecins traitants et un accès direct au volet médical avec une aide à la saisie
- ☑ un **accès aux données médicales strictement réservé aux médecins** (médecins traitants, médecins hospitaliers, médecins coordonnateurs des établissements d'hébergement contactés)
- ☑ une **simplification des échanges** : le dossier est partagé entre les différents professionnels accompagnant le patient dans sa démarche
- ☑ une **meilleure lisibilité de l'offre** grâce à un annuaire des établissements

Renseigner le dossier électronique d'orientation dans ViaTrajectoire, c'est **aider votre patient** dans sa démarche de recherche de structure d'accueil, et **favoriser le dialogue entre tous les professionnels** qui l'accompagnent.